

Fonds d'encouragement pour le développement durable Formulaire de demande de subvention N° 7

MOBILITE

- ,						
Requérant (propriétaire)						
Nom:						
Société :						
Adresse:						
Tél. :		E-mail :				
	nt de l'aide financière à					
Titulaire du	•					
Nom de la banque ou CCP :						
N° compte/IBAN :						
Type d'achat						
☐ Vélo él	ectrique ou classique	☐ Voiture électrique				
□ Batterie	e pour vélo électrique	☐ Scooter électrique				
_	que pour vélo	☐ Mobility car sharing				
☐ Vélo C		Plan de mobilité d'entreprise				
_		— Train de mobilité d'entreprise				
	ransformation électrique					
	nts à joindre obligatoirement					
d'achat	 Copie de facture du fournisseur au nom de l'acheteur comprenant : nom du commerce, description, date d'achat et prix) 					
-	u permis de circulation					
✓ Attestat	ion du nombre d'employés pour les e	entreprises et preuve de paiement par l'employeur				
Condition	ns d'octroi					
✓ Seuls les achats de véhicules neufs sont pris en compte. Pour les voitures, les leasings sont acceptés.						
✓ L'achat région.	✓ L'achat doit être effectué auprès d'un revendeur localisé et enregistré en Suisse, de préférence dans la région.					
	✓ <u>Voitures – scooter :</u>					
		admis à la circulation dans la catégorie « Motocycle » au sens es techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) ;				
	r les habitants : une subvention est o					
		es, 1 subvention par tranche de 5 employés, maximum 5				
	subventions, tous les 10 ans. ✓ Vélos (classiques, électriques et cargo) :					
		cette catégorie (classique ou électrique ou cargo) ;				
Son	 Sont exclus de la subvention : les vélos tout terrain (VTT et E-VTT) « tout suspendu » et les vélos enfants 					
, ,	u'à 14 ans ; ; les habitants : une subvention est e	octrovée tous les 5 ans et tous les 3 ans nour les hatteries :				
	 <u>Pour les habitants</u>: une subvention est octroyée tous les 5 ans et tous les 3 ans pour les batteries; Pour les entreprises: 1 subvention par tranche de 5 employés, maximum 10 subventions, tous les 5 ans. 					
✓ Mobility	✓ Mobility:					
1 bon est octroyé tous les 5 ans pour les habitants uniquement, à faire valoir sur les offres Mobility.						
Calcul de la subvention communale						
	rique/kit de transformation					
-	our vélo électrique (remplacement).					
	pour vélo					
Voiture éle 100 % éle	ectrique, etrique	Forfait Fr. 1'500				
Scooter él	ectrique	Forfait Fr. 500				
_	·					
Mobility car sharing		•				
Plan de m	obilité d'entreprise	Forfait Fr. 2'000				

Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, au plus tard 6 mois après la date de l'achat
- ✓ Les dossiers incomplets, non signés ou non datés seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à <u>batiments@ecublens.ch</u>. Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 10.

Signature

Emplacement réservé à l'administration communale					
Date réception :		N° de dossier :			
Date accusé réception :		Montant octroyé			
Contrôlé par :		Date :			
Chef de Service :		Date :			
Commentaires :					